# Guide d'utilisation des démarches d'urbanisme en ligne

Guichet Unique Compte Professionnel - notaires





V4.19 – 27 novembre 2020

# **SOMMAIRE**



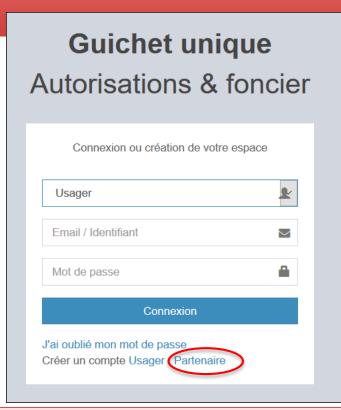
| - | Connexion à l'application                       | page 3  |
|---|---|---------|
| - | Compte professionnel – Création du compte       | page 4  |
| - | Compte professionnel – Connexion sur le portail | page 8  |
| - | Saisie d'un dossier                             | page 9  |
| - | Saisie d'un dossier – Page d'accueil            | page 10 |
| - | Saisie d'un dossier – Nouveau dossier           | page 11 |
| - | Saisie d'un dossier – Demandeur                 | page 12 |
| - | Saisie d'un dossier – Complétude du dossier     | page 13 |
| - | Saisie d'un dossier - pièces numériques         | page 14 |
| - | Saisie d'un dossier – transmission du dossier   | page 16 |
| - | Saisie d'un dossier – AEE                       | page 18 |
| - | Saisie d'un dossier - ARE                       | page 19 |
| G | uichet Unique : les autres menus                |         |
| - | Mes derniers dossiers déposés                   | page 20 |
| - | Mes dossiers en cours                           | page 22 |
| - | Mes dossiers terminés                           | page 23 |
| - | Mes brouillons                                  | page 24 |
| - | Cas particulier : Dépôt rapide                  | page 25 |

## Connexion à l'application



Il est impératif d'utiliser Mozilla Firefox.

L'accès au portail se fait via le guichet unique professionnel de Cart@DS: <a href="https://urbanisme.gmvagglo.bzh/guichetunique/">https://urbanisme.gmvagglo.bzh/guichetunique/</a>



1- Je crée un compte utilisateur **PARTENAIRE** 

Un <u>seul compte</u> par Étude sera autorisé. Pensez à renseigner une adresse mail générique!

Pour toutes questions, demandes sur le portail guichet-unique, j'envoie un mail à l'adresse : admin-ads@gmvagglo.bzh

On appelle dénomination sociale le nom porté par une société. Elle permet de distinguer

SARL, EURL, SA, SAS, SNC, etc.) ... La dénomination sociale fait souvent référence à

la société du nom des associés qui la constituent. Elle ne concerne que les sociétés (

l'activité exercée. 4 nov. 2020



2- Je remplis mes informations et <u>je note mon identifiant de façon à ne pas l'oublier</u> (majuscules et minuscules compris)

| ormulaire d'inscription   | administrateur. Vous recevrez un email lorsque v <u>ous pourrez vou</u> | s connecter.              |
|---|---|---------------------------|
|   |   |                           |
| os données de connexion   |   |                           |
| Identifiant de connexion*   |   |                           |
| ETUDEy  |   |                           |
| Adresse email*  | Confirmation de l'adresse email*  |                           |
| etudey@notaires.fr  | etudey@notaires.fr  | Attention à ne pas        |
| Mot de passe*   | Confirmation du mot de passe*   |                           |
| • •••••   | • • • • • • •   | utiliser de caractères    |
| Votre mot de passe doit contenir au moins 5 caractères, une lettre minuscule.   |   | spéciaux (&, @ (saut      |
|   |   | dans email), +,)          |
| os coordonnées  |   |                           |
| Dénomination*   | Raison sociale*   |                           |
| SCP DUPONT DUPOND   | SCP DUPONT DUPOND   |                           |
| Numéro professionnel  |   |                           |
| 12345678910111  |   |                           |
| Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN.<br>Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 |   | SIREN de l'entreprise (ou |
| unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde, ha   | ·   |                           |

Elle est déterminée librement par les fondateurs. La raison sociale d'une entreprise doit

être indiquée sur tous les courriers administratifs que la société émet (facture, devis, etc.)

et figurer dans les statuts constitutifs de la société. Le nom de votre société figurera

également sur l'extrait K-bis de la société. 12 févr. 2019



| Téléphone*  Téléphone*  Téléphone*  Téléphone*  Téléphone*  Teléphone*  Tolephone*  Teléphone*  Tolephone*  Teléphone*  Teléph | Civilité*               | Nom*   | Prénom*  |
|--|-------------------------|--|----------|
| Téléphone*  Téléphone*  Description of the post of the | Maître                  | ▼ NOM  | Prénom   |
| Téléphone*  Description des la   | Profession*             |  |          |
| ne pas indiquer de '-' ou d'espace entre les chiffres  N° Extension Adresse*  30 rue de l'Inconnu  Lieu-dit Boite postale Cedex  23156  Code postal* Commune*  | Notaire                 | •  |          |
| ne pas indiquer de '-' ou d'espace entre les chiffres  N° Extension Adresse*  rue de l'Inconnu  Lieu-dit Boite postale Cedex  23156  Code postal* Commune*   | Téléphone*              | Fax  |          |
| N°         Extension         Adresse*           30         rue de l'Inconnu           Lieu-dit         Boite postale         Cedex           23156         Commune*  | 0297010101              |  |          |
| Lieu-dit  Boite postale  Cedex  23156  Code postal*  Commune*  | N° Extension            | ne pas indiquer de '-' ou d'espace entre les<br>Adresse* | chiffres |
| 23156  Code postal*  Commune*  | 30                      | rue de l'Inconnu   |          |
| Code postal*  Commune*   | Lieu-dit                | Boite postale Ced  | ex       |
|  |                         | 23156  |          |
| 56000 VANNES   | Code postal*            | Commune*   |          |
|  | 56000                   | VANNES   |          |
|  |                         |  |          |
|  | alidation               |  |          |
| alidation  | 8+8=2 G                 | 16   |          |
|  |                         | 10   |          |
| 8+8=?  | 'accepte les Conditions | Générales d'Utilisation. *                               |          |
|  |                         |  |          |
| 8+8=?  |                         | _  |          |

2- Je clique sur « Valider »



#### Si une anomalie est présente, la zone d'erreur est caractérisée en rouge :



#### Si c'est conforme, le message suivant apparaît :



#### Je reçois alors ce message :





3- Suite à l'instruction de ma demande, je reçois un message final de la collectivité positif ou négatif :



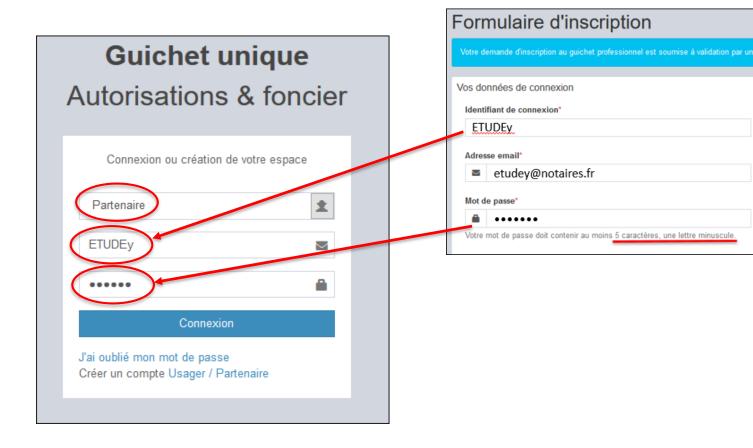
Attention: Ces messages peuvent se retrouver dans la partie des courriers indésirables (SPAM) de votre boîte mail.

# Compte Professionnel - Connexion sur le portail



#### 4- Connexion:

- Je sélectionne le profil « Partenaire » dans la 1ère ligne d'identification
- Je saisis mes identifiants (renseignés au point 2).
   Le login correspond uniquement à l'appellation choisie dans la zone « Identifiant de connexion » du formulaire d'inscription.



#### Saisie d'un dossier

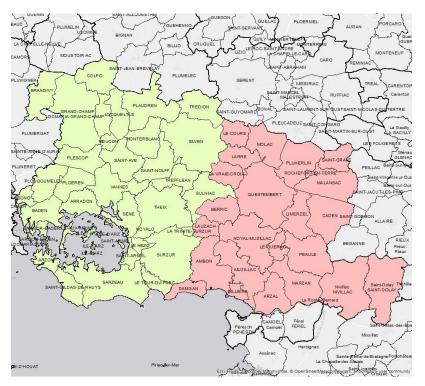


#### 5- Saisie d'un dossier

Deux types de dossiers dématérialisés peuvent être déposés :

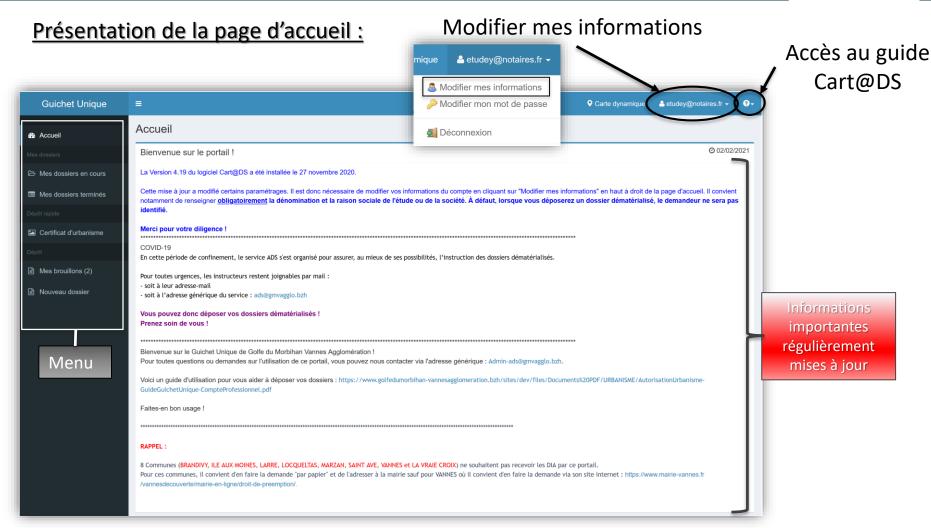
- Certificat d'urbanisme (CU) (59 communes)
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) (51 communes). Les communes de BRANDIVY, ILE AUX MOINES, LARRÉ, LOCQUELTAS, MARZAN, SAINT AVÉ, VANNES et LA VRAIE CROIX ne souhaitent pas, pour l'instant, permettre le dépôt en ligne des <u>DIA</u>.

Pour rappel territoire concerné (GMVA, Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté)



# Saisie d'un dossier - Page d'accueil

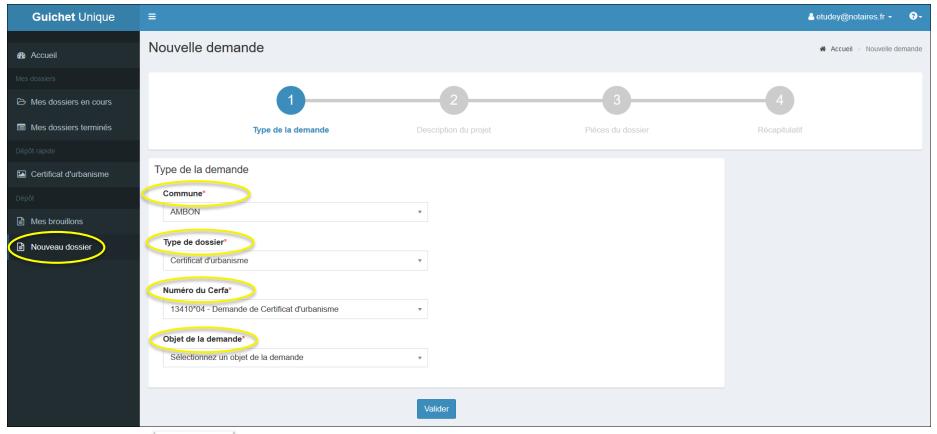




#### Saisie d'un dossier - Nouveau dossier



- Je clique sur Nouveau dossier et sélectionne dans la liste déroulante : Commune, Type de dossier, Numéro de cerfa et Objet de la demande.
- Je veille à ce que <u>l'objet de la demande</u> soit cohérent avec le <u>cerfa</u> choisi.



> Je clique sur

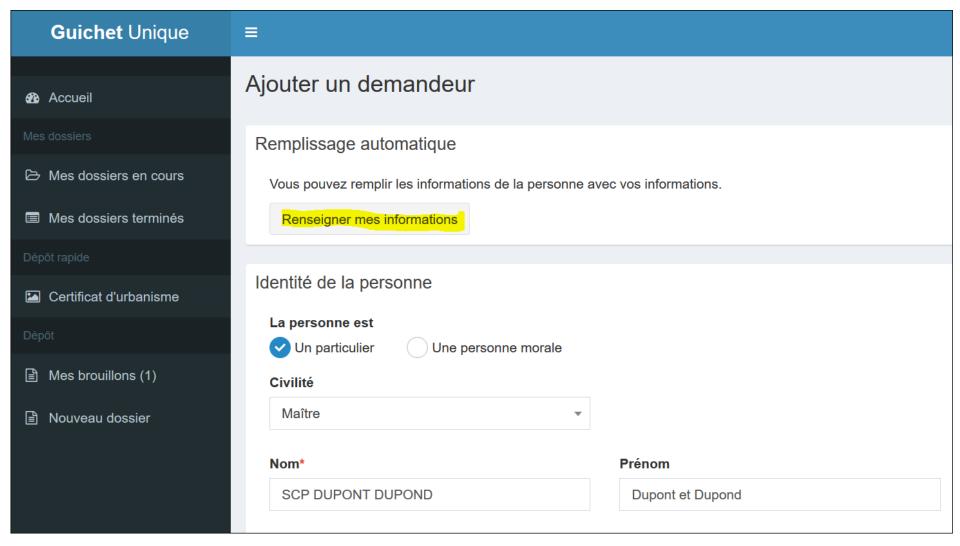


Le guichet ne permet pas de déposer des pièces complémentaires pour des dossiers qui n'ont pas été initialement déposés via ce service.

#### Saisie d'un dossier - Demandeur



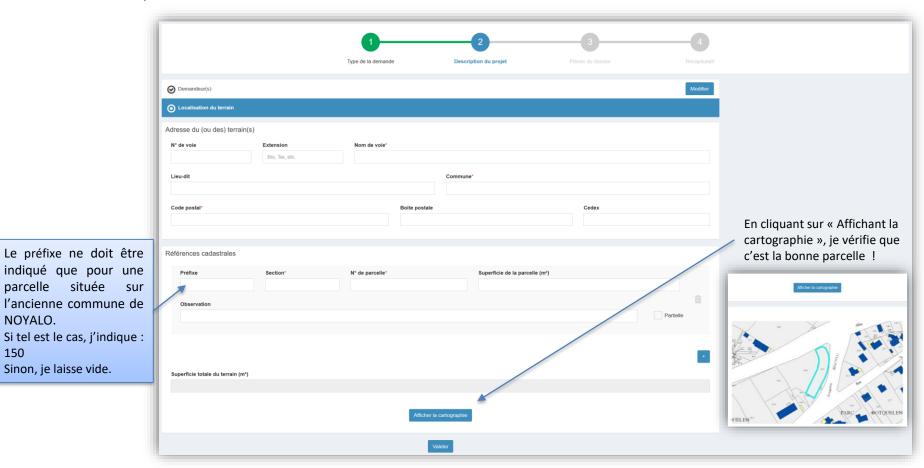
- Si je dépose un dossier <u>au nom de l'étude</u>, je clique sur Renseigner mes informations (ne pas oublier, dans ce cas, de cocher « une personne morale »).
- Sinon je complète et valide ensuite chaque page du formulaire en ligne correspondant au cerfa sélectionné.



# Saisie d'un dossier - Complétude du dossier



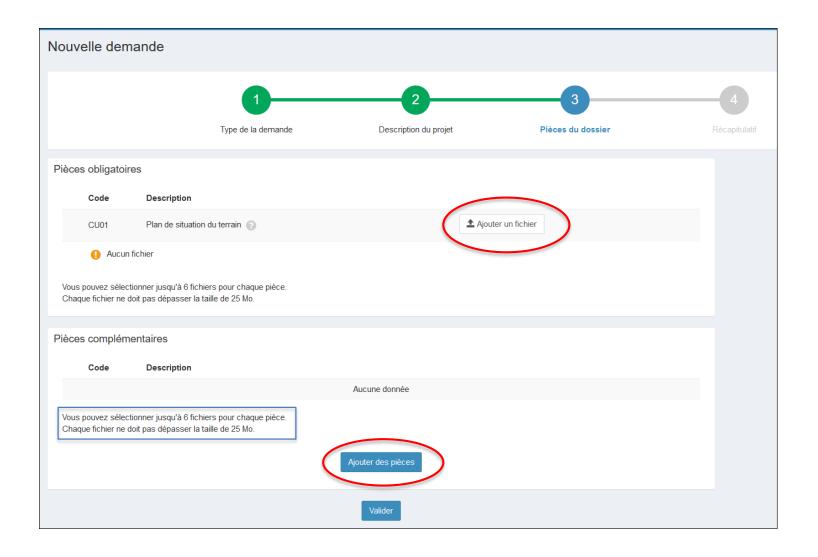
> Je renseigne tous les cadres indispensables à l'instruction du dossier. À défaut, une lettre d'incomplet pourra vous être transmis pendant l'instruction.



# Saisie d'un dossier - pièces numériques

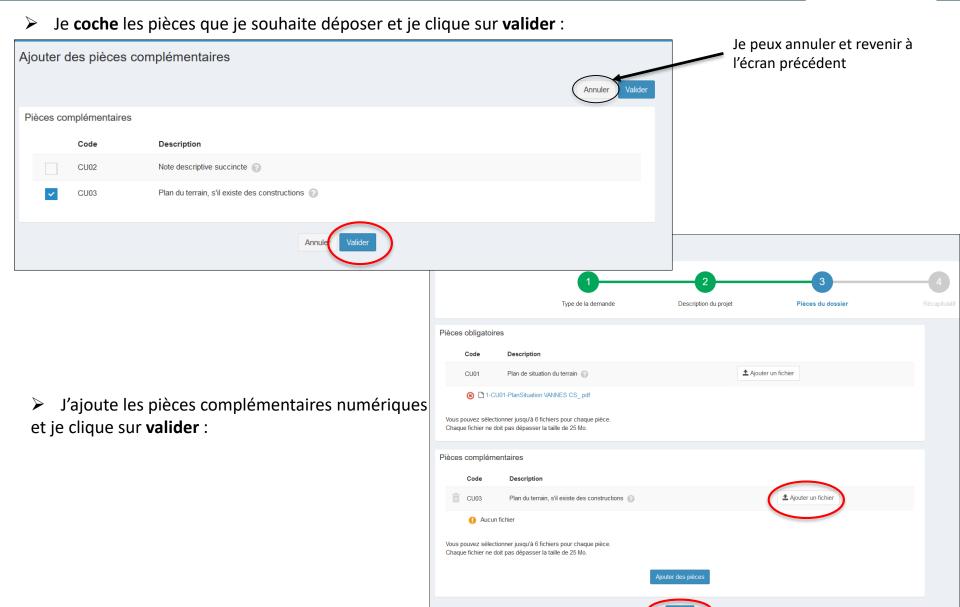


- J'ajoute les pièces numériques nécessaires au dépôt.
- J'ajoute des pièces complémentaires si le projet le nécessite :



# Saisie d'un dossier - pièces numériques

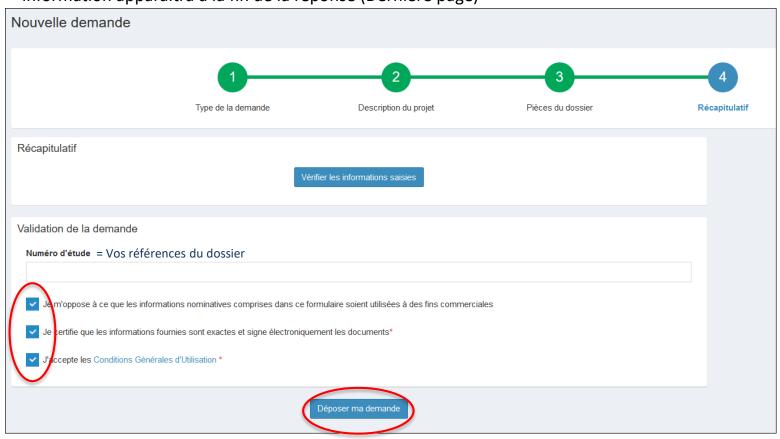




#### Saisie d'un dossier - transmission du dossier



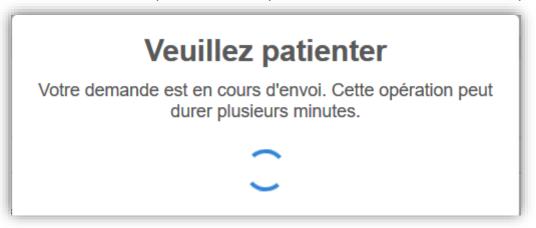
- > Je coche les cases et clique sur Déposer ma demande :
- Le bouton « Vérifier les informations saisies » permet de visualiser rapidement toutes les informations enregistrées
- « je signe électroniquement les documents » : la signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale, ainsi que le n° de SIRET de l'étude.
- **Numéro d'étude :** numéro d'ordre ou référence interne de l'étude (Exemple : Dossier n°... ou Vente...). Cette information apparaîtra à la fin de la réponse (Dernière page)



#### Saisie d'un dossier - transmission du dossier



Suivant la volumétrie des pièces numériques, l'envoi des fichiers va durer plusieurs minutes :



Si cela s'est passé correctement, « Confirmation » s'affiche :



Si une erreur s'affiche, il convient de ne pas ressaisir la demande mais de transmettre l'information à : <a href="mailto:admin-ads@gmvagglo.bzh">admin-ads@gmvagglo.bzh</a>

#### Saisie d'un dossier - AEE



#### > Je reçois un accusé d'enregistrement électronique automatique (AEE)



mar. 09/06/2020 10:51

Guichet Unique - Dépôt de dossiers <quichet-unique.ads@gmvagglo.bzh>

Accusé d'enregistrement électronique n° 103071

etudey@notaires.fr

#### Madame, Monsieur,

Votre demande de création de dossier en ligne a bien été prise en compte. Votre accusé d'enregistrement électronique (AEE) porte le numéro 103071.

Le présent accusé d'enregistrement, que nous vous invitons à conserver, atteste du bon enregistrement de votre demande.

Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier.

Vous recevrez prochainement l'accusé de réception électronique qui vous indiquera les prochaines étapes de la procédure.

Cordialement,

Le service urbanisme,

Commune de AMBON

Nota: Il est inutile de renouveler votre saisine ou d'effectuer une relance avant un délai de 6 jours. Au-delà de ce délai, et après avoir vérifié dans vos courriers indésirables, si vous ne recevez pas l'accusé de réception, nous vous invitons à nous contacter en indiquant impérativement le numéro figurant sur le présent accusé d'enregistrement.

This email was scanned by Bitdefender

Attention : Ces messages peuvent se retrouver dans la partie des courriers indésirables (SPAM) de votre boîte mail.

#### Saisie d'un dossier - ARE



- Je reçois un accusé de réception électronique (ARE) : le récépissé de dépôt
- Ce mail arrivera quelques minutes après l'accusé d'enregistrement électronique dans le cas d'un dépôt sans anomalie majeure.
- Si une erreur est survenue, un autre email me l'indiquera. Dans ce cas, je contacte : admin-ads@gmvagglo.bzh



mar. 09/06/2020 10:52

Guichet Unique - Dépôt de dossiers <quichet-unique.ads@gmvagglo.bzh>

Dépôt de dossier en ligne n° 103071

À etudey@notaires.fr

Ville de AMBON

rue Pré Demoiselle 56190 AMBON 56190 AMBON Courriel service urbanisme

#### Madame, Monsieur,

Vous avez saisi par voie électronique au 'Service Urbanisme' de la Ville de AMBON une demande de **Certificat d'urbanisme**, enregistrée le **09/06/2020** sous le numéro **CU 056 002 20 Y0006**. Le présent récépissé, **que nous vous invitons à conserver**, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier. Le délai d'instruction de votre dossier est de **1 mois**.

- Si vous avez déposé une déclaration préalable et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non-opposition à ces travaux ou aménagements.
- Si vous avez déposé une demande de permis et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un permis tacite.
- Si vous avez déposé une demande de certificat d'urbanisme et qu'aucune réponse ne vous est notifiée dans ce délai, vous serez titulaire d'un certificat d'urbanisme tacite.

  Attention : ce certificat d'urbanisme ne porte pas sur la réalisation d'un projet mais uniquement sur les garanties du certificat d'urbanisme d'information (liste des taxes et participations d'urbanisme et limitations administratives au droit de propriété).
- ·Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :
  - Soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...).
  - Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.
  - · Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible.

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé électronique. Si vous n'avez rien reçu à la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, le délai d'instruction ne pourra plus être modifié.

#### ·Attention : le permis ou la décision de non-opposition ne sont définitifs qu'en l'absence de recours ou de retrait :

- Dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu de vous en informer au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
- Dans le délai de trois mois après la date de la déclaration préalable ou du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue de vous en informer préalablement et de vous permettre de répondre à ses observations.

Cordialement, Le service urbanisme, Commune de AMBON



- Mes derniers dossiers déposés (Onglet Accueil, tout en bas de la page, après les informations)
- Le bouton Mes documents permet d'accéder à la fiche récapitulative des informations renseignées lors du dépôt + les pièces déposées.
- Le cas échéant, ce menu me permettra de déposer de nouvelles pièces numériques en cas d'incomplet.





| Documents # Accueil > Docu |           |  |                |  |
|----------------------------|-----------|--|----------------|--|
| III Informations générales | Pièces du | du dossier                                     |                |  |
| □ Documents                | Code      | Description                                    | Date réception |  |
|                            | CU00      | Formulaire Cerfa 🔞                             | 09/06/2020     |  |
|                            |           | ☐ Récapitulatif de la demande.pdf              |                |  |
|                            | CU01      | Plan de situation du terrain ?                 | 09/06/2020     |  |
|                            |           | 1-CU01.pdf                                     |                |  |
|                            | CU03      | Plan du terrain, s'il existe des constructions | 09/06/2020     |  |
|                            |           | 72-CU03.pdf                                    |                |  |

• Le bouton **Informations générales** présente les informations générales du dossier : référence, date de dépôt, date limite d'instruction, statut d'instruction, instructeur en charge du dossier ainsi que l'état d'avancement du dossier.

|             | Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de la Ville.  Mentions légales. |   |  |  |
|-------------|--|---|--|--|
| □ Documents |  |   |  |  |
|             | Informations générales   |   |  |  |
|             | Numéro du dossier  | CU 056 002 20 Y0005   |  |  |
|             | État   | En cours d'instruction  |  |  |
|             | Votre dossier est suivi par  | A affecter  |  |  |
|             | Date de dépôt  | 09-06-2020  |  |  |
|             | Date de validation des pièces complémentaires  | 09-06-2020  |  |  |
|             | Date limite d'instruction  | 09-07-2020  |  |  |
|             | Documents  | CU00 - Formulaire Cerfa<br>CU01 - Plan de situation du terrain<br>CU03 - Plan du terrain, s'il existe des constructions |  |  |



#### Mes dossiers en cours

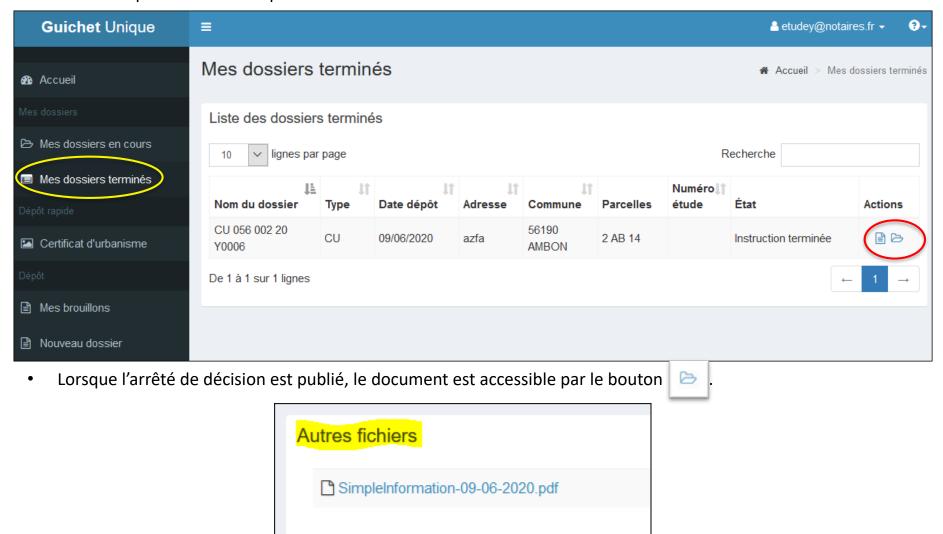
 Ce bouton présente tous les dossiers en cours d'instruction sous forme de tableau de bord. Les boutons de la colonne Actions permet d'accéder aux informations et aux pièces déposées, voire de redéposer des pièces selon l'instruction du dossier.





#### Mes dossiers terminés

• Ce bouton présente l'historique des dossiers traités dont l'instruction est close.



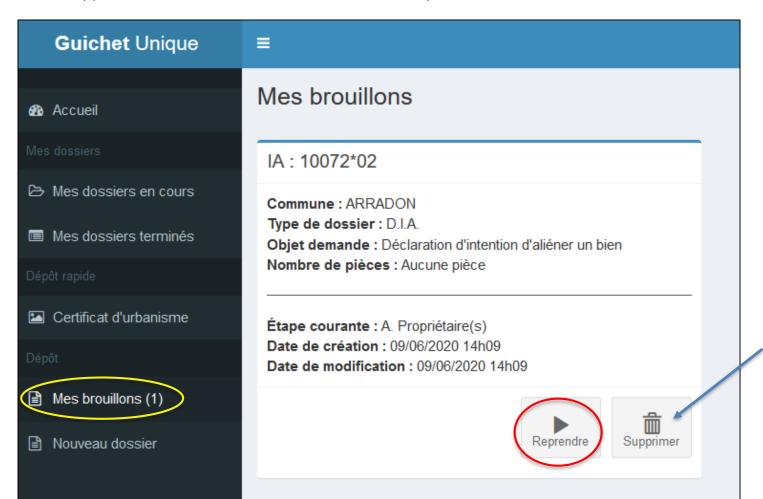


#### Mes brouillons

• Ce bouton me permet de reprendre les dossiers en cours de saisie.

Dans le cas où je ne dépose pas mon dossier, ce dernier est automatiquement enregistré en mode « Brouillon ».

Pour rappel, seules les demandes validées sont envoyées en mairie.

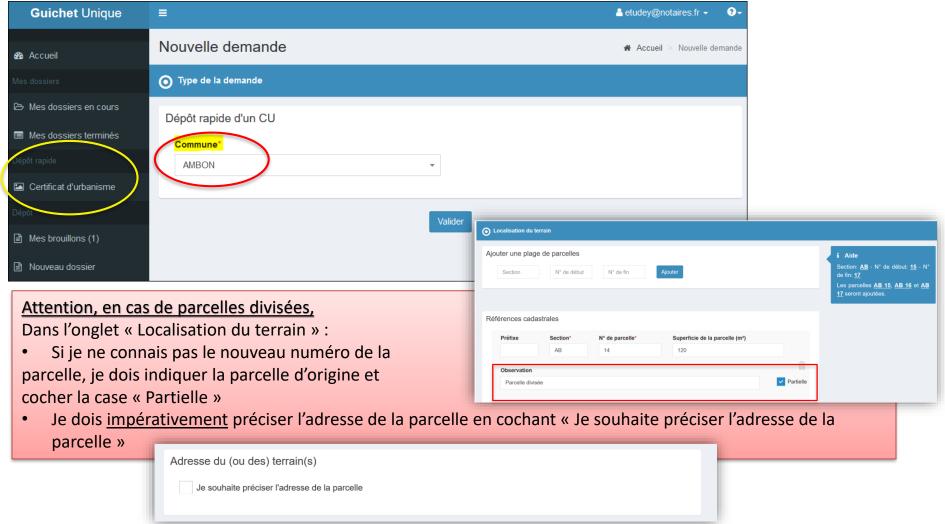


Il est possible de supprimer les brouillons en cliquant sur **Supprimer** 



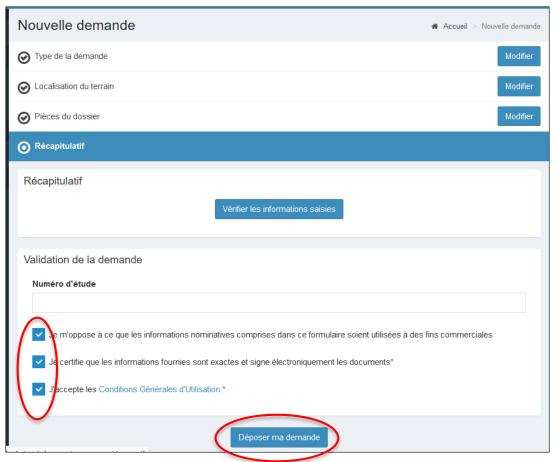
#### Cas particulier : Dépôt rapide

Ce bouton me permet de déposer rapidement un certificat d'urbanisme.
 Je sélectionne la commune du projet, la localisation du terrain et les pièces du dossier.





• "Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents" et "J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation « et je dépose ma demande.



- Un message de confirmation apparaît une fois le traitement terminé. Je recevrai un mail accusant l'enregistrement électronique automatique (AEE) ainsi qu'un accusé de réception électronique (ARE).
- Si une erreur est survenue, un autre email me l'indiquera. Dans ce cas, il convient de contacter : <a href="mailto:admin-ads@gmvagglo.bzh">admin-ads@gmvagglo.bzh</a>



Téléphone : 02 97 68 14 24 Fax : 02 97 68 14 25

Courriel: courrier@gmvagglo.bzh